

Saint-Nazaire le 8 avril 2022

Dragage du Port de la Gravette - la Plaine-sur-Mer

Depuis le 1^{er} janvier 2020, Les ports de Loire-Atlantique mutualisent la gestion de 13 ports de pêche et de plaisance maritimes et fluviaux du département.

Autorité portuaire, à ce titre, du port de La Gravette, à La Plaine-sur-Mer, qu'il exploite en régie directe, le Syndicat mixte Les Ports de Loire-Atlantique vient ainsi d'y achever une vaste opération de dragage du port qui s'est étendue sur près de 5 mois.

Le port de La Gravette est, en effet, situé face à l'estuaire de La Loire. Cette situation particulière génère, au fil des ans, des accumulations de sédiments apportés par les marées et nécessite donc que la zone portuaire soit régulièrement draguée afin de préserver ses usages et ses fonctionnalités. Depuis la dernière intervention, en 2013, les sédiments s'étaient accumulés sur 1 à 2 mètres de hauteur le long de la digue. De ce fait, la profondeur dans le port était devenue insuffisante pour préserver les conditions de navigations indispensables aux professionnels et aux plaisanciers qui fréquentent le port tout au long de l'année.

Le port de La Gravette, à La Plaine sur Mer, accueille des plaisanciers, et de nombreux professionnels regroupant pêcheurs, ostréiculteurs et mytiliculteurs. Chaque année, environ 1 300 tonnes de moules de bouchot « La Plainaise » sont produites sur le site, soit 50 % de la production mytilicole des Pays de la Loire. Le port, à ce titre, représente une véritable zone de développement économique pour le territoire, tant en termes de pêche et d'aquaculture qu'en matière de tourisme, ainsi qu'un outil de travail indispensable pour les professionnels du secteur.

C'est pourquoi il était devenu nécessaire que Les ports de Loire-Atlantique procèdent, dès cet hiver 2021/2022, à un nouveau dragage. L'opération, d'un montant total de 1500 0000 €TTC a fait l'objet d'un important protocole environnemental pour préserver le milieu naturel et les coquillages produits localement. L'opération a débuté à l'automne dernier et s'achève en ce moment même. Comme convenu initialement, l'ensemble des usagers va pouvoir bénéficier d'une remise en service totale de la zone et du bassin portuaires dès le 15 avril prochain, le temps du déménagement du chantier. À noter que, durant toute l'opération, Les Ports de Loire-Atlantique en ont profité pour remettre à niveau, grâce au travail de leurs propres agents portuaires, les 290 mouillages du port destinés à l'amarrage des bateaux des plaisanciers et des professionnels.

L'objectif est donc parfaitement atteint : les conditions de navigation dans le port de La Gravette sont redevenues optimales et le chantier s'achève dans les délais. »

Plus d'informations sur le site du syndicat mixte Les Ports de Loire-Atlantique <http://lesportsdeloireatlantique.fr>

CONTACT PRESSE • T 02 49 70 04 20